PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE LOCATION

LOCATAIRE(S) ET GARANT(S)

Pour tous les locataires et les garants :	
	Dossier de candidature intégralement complété, daté et signé
	Copie carte d'identité ou passeport ou carte de séjour (recto /verso) valide
	Copie du livret de famille (si mariage, si enfants) ou certificat d'union libre
	Trois dernières quittances de loyers (si locataire) ou taxe foncière (si propriétaire) ou
	attestation d'hébergement (si héberger) (copie pièce identité de l'hébergeur et
	justificatif de domicile)
	Relevé d'identité bancaire
	Le dernier avis d'imposition sur le revenu (recto/verso)
	Simulation droits d'aide au logement (CAF) et/ou revenu de solidarité active (RSA) et/ou
	compte rendu du tribunal pour les pensions alimentaires (PA)
Et pour les statuts salariés locataires et garants :	
	Attestation de l'employeur (daté du mois en cours) précisant : date d'entrée dans la
	société, salaire net mensuel, nature du contrat et la formule « ne fait pas l'objet d'une
	mutation, ni d'un licenciement »
	Trois derniers bulletins de salaire
Et pour les statuts retraités locataires et garants :	
	Bulletins annuels
Et pour les statuts étudiants locataires :	
	Les trois derniers relevés Assedic ou carte étudiant/certificat de scolarité
Et pour les statuts chefs d'entreprises/artisans locataires et garants :	
	Une attestation comptable précisant le salaire net mensuel de l'année N-1 et de l'année
	en cours
	Extrait Kbis de moins de 3 mois

AUCUN DOSSIER NE SERA ETUDIÉ SI IL N'EST PAS COMPLET

17 rue de la liberté – 38230 PONT DE CHERUY 04.37.42.33.63

courriel: contact@idp38.fr site: wwwimmobilieredepont.fr